

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2020.00185
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21/09/2020

Politique	-	Dossier n°	CM-000159
Commission	Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux		
Direction en charge	Ressources Humaines		
Objet	Convention de mise à disposition à temps non complet de 2 agents de la Ville de Saint-Étienne Mmes C. VOOGDEN et N. BERROU, auprès de Saint-Étienne Métropole - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **11/09/2020**

Compte rendu affiché le : **22/09/2020**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Siham LABICH, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Patrick MICHAUD, Mme Nicole PEYCELON, M. Paul CORRIERAS, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Frédéric DURAND, Mme Nadia SEMACHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Pascale LACOUR, M. Charles DALLARA, Mme Brigitte MASSON, M. Denis CHAMBE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Claude LIOGIER, Mme Delphine JUSSELME, M. Lionel BOUCHER (Présent jusqu'au point n°88 de l'ordre du jour), Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Maryse ZOFFO, M. Jacques PHROMMALA, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Dominique MANIN, M. Alain SCHNEIDER, M. Georges HALLARY, M. Jacques GUARINOS, M. Robert KARULAK, Mme Catherine ZADRA, Mme Véronique FALZONE, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Thierry NITCHEU, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Catherine GROUSSON, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Diarra KANE, Mme Laura CINIERI, Mme Fanny RIVEY, M. Tom PENTECOTE, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Danielle TEIL, M. Jean DUVERGER, Mme Christel PFISTER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, M. François BOYER, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Ali RASFI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Julie TOKHI, M. Pierrick COURBON, Germain COLLOMBET

Secrétaire de séance

Mme Maryse ZOFFO

■ **Rappel et références**

La Ville de Saint-Étienne porte depuis quelques mois un projet de construction d'une nouvelle patinoire sur son territoire. Ce nouvel équipement viendra en remplacement de la patinoire actuellement implantée à proximité du parc François Mitterrand, qui est vétuste et vouée à démolition.

Les élus de Saint-Étienne Métropole s'étant prononcés favorablement pour que cet équipement soit reconnu comme d'intérêt métropolitain, le projet doit être repris en maîtrise d'ouvrage par les services de Saint-Étienne Métropole.

Toutefois, le portage technique de cette opération continue de s'appuyer sur les ressources de la Ville de Saint-Étienne qui dispose de compétences sur la conception des établissements publics et

leur gestion. Par ailleurs, le projet est fortement lié à des enjeux urbains spécifiques à la ville de Saint-Étienne et nécessite une bonne coordination entre services de la Ville.

■ Motivation et opportunité

À cet effet, sous l'autorité hiérarchique du Directeur de projet, le pilotage technique du projet est assuré par deux agents de la Ville de Saint-Étienne mis à disposition de Saint-Étienne Métropole.

Ces mises à disposition, mises en œuvre conformément aux dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n°2008-580 du 18 juin 2008, sont proposées pour une durée d'un an, tacitement renouvelable d'une année sur l'autre dans la limite de trois ans, dans les conditions suivantes :

- La cheffe de projet, Mme Carole VOOGDEN, ingénieur principal, responsable du service Études préalables et conduite d'opérations au sein de la Direction Immobilier, Achats et Services de la Ville de Saint-Étienne, est mise à disposition de Saint-Étienne Métropole à compter du 16 octobre 2019 pour une quotité de 20% d'un temps complet.

- La chargée d'opération, Mme Nathalie BERROU, ingénieur, conducteur d'opérations au sein de la Direction Immobilier, Achats et Services de la Ville de Saint-Étienne, est mise à disposition de Saint-Étienne Métropole à compter du 24 février 2020 pour une quotité de 50% d'un temps complet.

■ Contenu

Mme Carole VOOGDEN et Mme Nathalie BERROU sont mises à disposition sur la base de conventions individuelles précisant les modalités d'application des mises à disposition entre les deux administrations et par lesquelles Saint-Étienne Métropole s'engage à rembourser à la Ville de Saint-Étienne le montant de la rémunération et des charges sociales afférentes à ces agents mis à disposition, sur la base d'un titre de recettes émis semestriellement par la Ville de Saint-Étienne.

Les détails des missions des agents concernés, ainsi que leurs conditions d'emplois, sont précisés dans les projets de conventions de mise à disposition à titre individuelle annexés au présent rapport.

■ Maîtrise d'ouvrage

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)			39 240 € (coût annuel des agents de la Ville)	
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				39 240,00 € (Recette de mise à disposition)
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	0,00 €	0,00 €	39 240,00 €	39 240,00 €
Charge nette Ville		0,00 €		0,00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver les mises à disposition à titre onéreux de Mme Carole VOOGDEN et Mme Nathalie BERROU, conformément aux dispositions du décret n° 2008-580 du 18 juin 2008, auprès de Saint-Étienne Métropole,
- approuver les conventions tripartites de mise à disposition entre la Ville de Saint-Étienne, les agents et Saint-Étienne Métropole,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer ces conventions,
- imputer la dépense et/ou la Recette :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses					Budget 2020	012	6411 et suivants
Recettes					Budget 2020	70	70846

■ Décision

Proposition adoptée

52 voix pour, 7 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour

M. Gaël PERDRIAU , M. Gilles ARTIGUES , Mme Siham LABICH , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Patrick MICHAUD , Mme Nicole PEYCELON , M. Paul CORRIERAS , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Frédéric DURAND , Mme Nadia SEMACHE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Samy KEFI-JEROME , Mme Pascale LACOUR , M. Charles DALLARA , Mme Brigitte MASSON , M. Denis CHAMBE , Mme Nicole AUBOURDY , M. Claude LIOGIER , Mme Delphine JUSSELME , M. Lionel BOUCHER , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Maryse ZOFFO , M. Jacques PHROMMALA , Mme Marie-Jo PEREZ , M. Jean-Noël CORNUT , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Dominique MANIN , M. Alain SCHNEIDER , M. Georges HALLARY , M. Jacques GUARINOS , M. Robert KARULAK , Mme Catherine ZADRA , Mme Véronique FALZONE , M. Abdelouahb BAKLI , Mme Brigitte REGEFFE , M. Thierry NITCHEU , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Catherine GROUSSON , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Diarra KANE , Mme Laura CINIERI , Mme Fanny RIVEY , M. Tom PENTECOTE , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Danielle TEIL , M. Jean DUVERGER , M. Olivier LONGEON , Mme Julie TOKHI , Germain COLLOMBET

Votes contre

Mme Christel PFISTER , M. Michel NEBOUT , M. François BOYER , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Ali RASFI , Mme Laetitia VALENTIN , M. Pierrick COURBON

Abstentions

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU